KNOPS PUBLISHING

Les donations : clauses particulières, modifications de clauses et nouvelles opportunités offertes par l'accroissement légal en usufruit

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Les thématiques suivantes seront examinées de manière concrète et sous l'angle de la pratique notariale. A cet égard, les aspects fiscaux seront analysés de manière transversale dans chacune des parties. Cette formation sera subdivisée en trois parties.

- **Clauses particulières à la lumière des réformes**

Dans cette partie, seront analysées des clauses qui reviennent dans la pratique et notamment l'impact de la réforme du droit des biens et des obligations sur certaines de ces clauses.

- Rappel : impact du droit international privé
- Droit de retour
- La subrogation
- La clause d'exclusion de la communauté des revenus des biens donnés
- Les clauses de gestion des biens donnés
  - Principes
  - Bewindsclausule
  - Droit de disposition de l'usufruitier

- **Modification conventionnelle de certaines clauses**

Il est fréquent qu'après la donation, les circonstances changent et que les parties demandent d'adapter les modalités et conditions de la donation. L'objectif de cette partie de la formation est d'analyser les principes à respecter dans le cadre de ces modifications et leurs éventuels impacts fiscaux.

- Autonomie de la volonté
- Conditions de forme
- Exemples de modifications : ajout ou modification d'une clause de retour, modification ou renonciation à une rente, renonciation à un usufruit

- **Nouvelles opportunités de planification par donations en lien avec l'accroissement légal en usufruit**
  - Accroissement légal en usufruit : principes
    - Conditions d'application
    - Impact fiscal
    - Impact du droit international privé
    - Conversion de l'usufruit issu de l'accroissement ?
    - Articulation avec l'usufruit successif et l'accroissement conventionnel
  - Accroissement légal en usufruit et planification par des donations : casus

Orateur :

- **Me Bérénice Delahaye**, avocate au Barreau de Bruxelles et collaboratrice scientifique à l'UCLouvain

Dates et lieux :

- **Le mardi 14 novembre 2023** au **Château du Val Saint Lambert**, Seraing
- **Le mardi 28 novembre 2023** à **l'Hôtel Van der Valk**, Mons

Kerkstraat 108 9050 Gent tel +32 9 233 34 20 fax +32 9 233 94 20 | Rue de Genval 4 1331 Rosières tél +32 497 642406 | Sint-Antoniusstraat 22 2200 Herentals tel +32 14 73 78 11 fax +32 14 73 89 50 | BE 0891.853.731 IBAN BE92 3200 1610 7023 BIC BBRUBEBB info@knopsbooks.com

Horaire formation présentielle

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Tarif

Le prix de la formation est de **414 € HTVA** par demi-journée. Une réduction est accordée si plusieurs participants d'un même cabinet s'inscrivent simultanément, 394 € HTVA par participant.

Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 521674 et vous donne droit à 3,5 points.

CARTE-REPONSE

Données de facturation :

Étude : ……

Adresse : ……

Téléphone : ……

E-mail : ……

Numéro de TVA : ……..

Coordonnées des participants (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

`

Nom du participant 1 : ……....

Adresse e-mail du participant 1 : ……..…

Adresse postale du participant 1 : ……....

Nom du participant 2 : ……..…

Adresse e-mail du participant 2 : ……..……

Adresse postale du participant 2 : ……..…..

- ❑ Inscription pour la formation du **14 novembre 2023** à **Seraing** (Val Saint Lambert)
- ❑ Inscription pour la formation du **28 novembre 2023** à **Mons** (l'Hôtel Van der Valk)

Prix pour une inscription : 414 € HTVA. Si inscription groupée, le prix sera de 394 € HTVA par participant. Vous recevrez une facture commune au tarif réduit uniquement dans le cas d'une inscription simultanée. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €. Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement si nécessaire. Vous recevrez un message personnel par e-mail et / ou par téléphone.

KnopsEdu

Les donations : clauses particulières, modifications de clauses et nouvelles opportunités offertes par l'accroissement légal en usufruit

Comment s'inscrire ?

- Inscription online via notre site **www.knopspublishing.be**

  Vous devrez compléter une seule fois vos coordonnées complètes, puis avec votre login vous aurez la possibilité de vous inscrire rapidement et facilement à toutes nos formations.

- OU renvoyez-nous cette carte-réponse complétée par mail à info@knopspublishing.be